



FÉDÉRATION
WALLONIE-BRUXELLES

Circulaire 7990

du 26/02/2021

Covid-19 - Organisation de la vie scolaire en contexte de crise sanitaire -
Prolongation du code rouge jusqu'au 15 mars 2021

Cette circulaire complète la(les) circulaire(s) : n° 7955 et 7956

La « Fédération Wallonie-Bruxelles » est l'appellation désignant usuellement la « Communauté française » visée à l'article 2 de la Constitution.

Type de circulaire	circulaire administrative
Validité	à partir du 26/02/2021
Documents à renvoyer	non

Information succincte	Suite au Comité de concertation (CODECO) de ce vendredi 26 février, la présente circulaire prolonge le code rouge jusqu'au 15 mars 2021
-----------------------	---

Mots-clés	Coronavirus / covid 19 / vie scolaire
-----------	---------------------------------------

Etablissements et pouvoirs organisateurs concernés

Réseaux d'enseignement	Unités d'enseignement
Wallonie-Bruxelles Enseignement	Maternel ordinaire Centres psycho-médico-social
Ens. officiel subventionné	Primaire ordinaire Centres d'Auto-Formation Secondaire ordinaire Centres de Technologie Avancée (CTA) Secondaire en alternance (CEFA) Centres de dépaysement et de plein air (CDPA)
Ens. libre subventionné	Centres techniques
Libre confessionnel	Maternel spécialisé Homes d'accueil permanent Primaire spécialisé Internats primaire ordinaire Secondaire spécialisé Internats secondaire ordinaire
Libre non confessionnel	Secondaire artistique à horaire réduit Internats prim. ou sec. spécialisé

Groupes de destinataires également informés

<p>A tous les membres des groupes suivants :</p> <ul style="list-style-type: none">Les services de l'inspection (pour leurs unités respectives)Les pouvoirs organisateurs (pour leurs unités et réseaux respectifs)Les organes de représentation et de coordination de PO (pour leurs unités et réseaux respectifs)Les cabinets ministériels en charge de l'enseignement (pour leurs unités respectives) <p>Aux membres des groupes suivants, pour autant qu'ils soient inscrits au système de distribution :</p> <ul style="list-style-type: none">Les VérificateursLes Préfets et Directeurs coordonnateurs de zoneLe Service de conseil et de soutien pédagogiques de l'enseignement organisé par la FWBLes Gouverneurs de provinceLes organisations syndicalesLes organisations représentatives des associations de parents

Signataire(s)

Madame la Ministre Caroline DESIR

Personne(s) de contact concernant la mise en application de la circulaire

Nom, prénom	SG + DG + Service	Téléphone et email
	DGEO	0800/20.000 info.dgeo@cfwb.be
Personnels de WBE	DGPEOFWB	0800/20 000 (n° vert) info.coronavirus@w-b-e.be
Personnels de l'enseignement subventionné	DGPE	0800/20 000 (n° vert) Secretariat.ces@cfwb.be

Madame, Monsieur,

J'ai rencontré, ces derniers jours, les experts sanitaires mandatés par le Gouvernement fédéral ainsi que les acteurs institutionnels de l'enseignement afin de faire le point sur la situation sanitaire et les perspectives pour les écoles. Ces réunions ont précédé le Comité de concertation (CODECO), qui s'est déroulé ce vendredi 26 février.

Depuis la dernière circulaire que je vous ai adressée au sujet des normes sanitaires dans les écoles, les chiffres de contamination ont connu des fluctuations importantes. On a d'abord constaté une baisse des contaminations et des autres paramètres de mesure de l'évolution de la pandémie, tendance qui s'est poursuivie jusqu'au 18 février. On a ensuite observé une dégradation rapide de tous les paramètres, qui est toujours en cours, à l'exception de la mortalité.

En raison de cette dégradation, les experts se montrent particulièrement inquiets d'un risque de 3^{ème} vague. Leur crainte principale est que la montée en puissance des variants soit la cause de l'augmentation actuelle des contaminations et du taux de positivité. Ils considèrent donc indispensable d'éviter de procéder à des assouplissements à court terme et de continuer à monitorer la dynamique pandémique de près.

Le CODECO a décidé de suivre cet avis. Il se réunira à nouveau le vendredi 5 mars pour étudier les pistes d'assouplissements qui étaient sur sa table, notamment dans le domaine de l'enseignement.

Dans ce contexte, le code rouge est maintenu jusqu'au 15 mars prochain, dans les conditions actuelles.

J'aurais évidemment préféré vous annoncer des perspectives plus réjouissantes, dont le retour progressif à 100% en présentiel des élèves des deuxième et troisième degrés du secondaire, mais il me revient de conserver une logique de prudence sanitaire.

Je regrette également de vous maintenir dans une incertitude quant à votre organisation avant les vacances de printemps (Pâques). Si une décision définitive à ce sujet avait été prise aujourd'hui, elle aurait conduit à écarter toute hypothèse d'assouplissement vu la tendance à la hausse des chiffres de la pandémie. Considérant que chaque semaine de présentiel gagnée peut constituer une plus-value importante, tant pour les équipes éducatives que pour les élèves, il me semble préférable de laisser cette possibilité ouverte, en espérant que les conditions sanitaires s'améliorent dans les jours qui viennent. Il a été convenu d'organiser des réunions régulières avec les experts dans cette optique. Je vous tiendrai évidemment informés de leurs conclusions, conformément à ce qui précède, ainsi que des décisions du prochaine CODECO.

Merci à vous et vos équipes pour votre engagement et pour le travail extraordinaire que vous menez depuis la rentrée dans des conditions très difficiles.

Caroline DESIR